



Accident avant le changement de la carte grise

Par **toye**, le **16/11/2014** à **20:02**

bonjour,

Il y a 3 ans, mon ex compagnon a acheté une voiture, il a rempli le certificat de cession de véhicule et l'ancien propriétaire rayé la carte gris.

Il a déclaré la voiture à mon assureur (l'assurance était a mon nom).

au bout d'un mois je lui ai dis de faire le changement de la carte grise et il m'a dit pas le temps. sauf qu'entre temps il a eu un accident et la voiture était tellement en mauvaise état que le garage a racheté la voiture pour pièce.

au mois de mai de cette année, je me suis séparé de lui et j'ai fais la démarche de changer l'assurance a son nom et par surprise mon assureur me dit que il a bien fait l'observation que la voiture était racheté par le garage mais sans pièce justificatif de la préfecture l'assurance court toujours. donc depuis 3 ans je paye une voiture qui n'existe pas. mais qu'il pouvait me rembourser pas au de la de 2 ans.

alors mon problème c'est que la carte grise était toujours au nom de l'ancien propriétaire lors de l'accident, que la garage la prise malgré que la carte grise n'était pas a son nom et que la préfecture veux la carte grise a son nom pour pouvoir valider la déclaration de cession et me faire un justificatif pour mon assurance, sauf que c'est le garage qui a la carte grise et que ca date de 3 ans.

je suis désespéré car j'ai perdu 1200 euros a cause de mon ex et que je ne sais plus quoi faire pour récupérer cette argent car mon ex ne veut rien faire pour m'y aider.

j'espère avoir une réponse favorable a ma demande.

Par **Tisuisse**, le 17/11/2014 à 08:59

Bonjour,

Dépôt de plainte pour excroquerie.